

MAX NEWS CARTER

Belgique-België PP 1040 Bruxelles 4 1/ 4535
--

Périodique trimestriel - Bureau de dépôt 1040 - Bruxelles 4.

Numéro 23 – octobre, novembre, décembre 2006 - envoi non prioritaire à taxe réduite.

Edition nationale et internationale – N° agrégation : P501062

**Bulletin de l'ASBL « Les Amis et anciens élèves de l'athénée
Adolphe Max et du lycée Carter ».**

Editeur responsable: Jean Berger -
rue de la Réforme 5 - 1050 Bruxelles -
tél./fax 023454562-.GSM 0479 404 104 - e-mail: berger.jean@belgacom.net

.....

En cas de non distribution veuillez retourner à:

Jean Berger, rue de la Réforme 5 - 1050 Bruxelles

.....

<p align="center">Le Comité de votre Association souhaite pour chacun(e) de vous une année 2007 pleine de satisfactions tant personnelles que professionnelles ou étudiantes.</p>
--

EDITORIAL

Et la paix ?...

Il y a deux manières de considérer la paix. La première, idyllique, concerne un monde où chaque être humain peut s'épanouir selon ses capacités physiques et mentales. La seconde se satisfait simplement de constater l'absence de guerre.

Il n'y a guère de doute que chacun suppose que la première est celle choisie par tous les mouvements, idéologiques ou non, qui mettent la paix en exergue de leurs préoccupations. C'est peut-être le cas de nombre d'entre eux, mais nombre d'entre eux également lui imposent un préalable qui les rapproche dangereusement de la seconde définition. La paix en ce cas devient cet état de choses idéal qui suivra la fin de la guerre en cours, à condition de la gagner. Il faut donc d'abord mobiliser pour mener cette guerre, dont la conclusion apportera bonheur et félicité à ceux qui ont montré courage et détermination. Les vaincus n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes s'ils ne sont pas admis au partage.

La vie elle-même, sous toutes ses formes, est source de conflits. L'épanouissement des êtres n'est jamais exempt de concurrence ni de contradiction. Pour affirmer qu'une société se développe en paix, même si l'utilisation de ce mot n'est pas sans ambiguïté, il faut se contenter du fait qu'elle ne comporte pas d'éléments susceptibles de mettre son équilibre tant intérieur qu'extérieur en péril. Au cours de l'histoire humaine, les problèmes entre sociétés diverses ont le plus souvent, conduit à la guerre. Celle-ci serait ainsi l'état naturel de l'humanité. Il faudrait alors se contenter de la seconde définition de la paix, celle de l'absence de guerre en attente de la suivante.

Prise au pied de la lettre, cette conclusion est très pessimiste. Le rôle d'un institut de recherche pour la paix semblerait ainsi et avant tout se réduire à celui d'un centre d'évaluation des risques de la prochaine guerre et de mise en garde des abus de technologie à usage militaire. Une telle restriction n'est cependant pas inéluctable. Toute aspiration à une solidarité humaine basée sur l'évaluation et l'emploi de l'extraordinaire accumulation des connaissances scientifiques acquises depuis quelques siècles n'est pas exclue mais encore faut-il la faire entendre à ceux qui ne trouvent de réconfort qu'auprès de groupes sectaires manipulés.

Jean Pierre Stroot

Cet article est tiré du bulletin d'information n° 13 de l'Institut International de Recherches pour la Paix à Genève (GIPRI) avec l'aimable autorisation de son président Jean-Pierre Stroot (LM 1945).

Contact : courriel : gipri@gcsp.ch - site internet : www.gipri.ch.

.....

ASSEMBLEE GENERALE DU LUNDI 12 février 2007

Les maxiens et maxiennes en règle de cotisation pour l'année 2006 sont invités à assister à l'Assemblée générale de l'Association qui se tiendra le lundi 12 février 2007 à 19H30 à l'athénée Adolphe Max - 40 boulevard Clovis à 1000 Bruxelles. L'entrée se fera par le 68 rue de Gravelines à 1000 - Bruxelles.

Rappelons que le conseil d'administration est composé des administrateurs qui sont élus pour une durée de 2 ans par l'assemblée générale; leur nombre ne peut être inférieur à 5, ni supérieur à 9.

Actuellement l'association compte 7 administrateurs, dont 3 sont sortants et rééligibles. Si vous souhaitez être membre de ce conseil d'administration, et apporter ainsi votre contribution au rayonnement de notre Association, votre candidature doit être adressée par écrit à la Présidente : Suzanne Joannes, Streekstaat 45 - 3080 - Tervuren , au plus tard 8 jours ouvrables avant la date de l'assemblée générale.

Ordre du jour.

Approbation du PV de L'AG du 6 février 2006

Rapport moral de l'exercice 2006

Présentation des comptes et bilan pour l'année 2006

Rapport des vérificateurs aux comptes

Approbatons des comptes et du bilan pour l'exercice 2006

Décharge donnée aux administrateurs

Projet de budget pour l'année 2007

Fixation de la cotisation pour l'exercice 2007

Renouvellement des mandats des vérificateurs aux comptes

Elections statutaires

Divers

Cocktail.

Rappelons que tout membre peut se faire représenter en remettant une procuration écrite à un autre associé. Chaque membre ne peut être porteur que d'une seule procuration.

Procuration

Le (la) soussigné(e).....
 membre de l'Association des Amis et anciens élèves de l'athénée Adolphe Max et du lycée Carter
 donne procuration à
 à qui il confère tous pouvoirs aux fins de le (la) représenter à l'Assemblée générale ordinaire de l'Association qui se tiendra le lundi 12 février 2007 à 19h30 à l'athénée Adolphe Max , 40 boulevard Clovis à 1000 - Bruxelles.
 Cette procuration est valable pour tous les points à l'ordre du jour.
 Fait à , le.....
 Signature précédée de la mention manuscrite " Bon pour pouvoir"

.....

FAIT DE SOCIETE

Referendum pour citoyens maxiens : pour ou contre le vote obligatoire ?

Il est un « fait de société » qui inquiète ceux d'entre nous attentifs à la vitalité de nos démocraties : c'est le désintérêt d'un grand nombre de nos contemporains pour la chose publique, pour la politique et la gestion de la cité. Que constatons-nous en effet dans la plupart des pays où le vote n'est pas obligatoire ? Une désaffection croissante des électeurs pour l'exercice de leur devoir citoyen. Un peu partout les responsables politiques sont élus par un corps électoral anémique. L'abstention gagne du terrain chaque année. Peu important ici les causes – multiples – de cette préoccupante désaffection. Personnellement celle-ci me paraît de nature à saper la légitimité de nos structures démocratiques, durement conquises au prix de longues luttes sociales et politiques. Que faire pour contrecarrer ce phénomène ? Le vote obligatoire, tel qu'il existe chez nous, peut-il constituer un remède, parmi d'autres, pour résoudre, fût-ce partiellement, cette pathologie démocratique ? Ou bien doit-il être rejeté, comme je l'ai récemment entendu affirmé avec virulence, parce que fondamentalement anti-démocratique ? J'aimerais connaître l'avis des maxiens et des maxiennes à ce sujet. Pour vous aider à vous forger une opinion à ce propos – pour autant que, ce qui m'étonnerait, vous n'en ayez point encore – je vous sou mets ci-après le texte d'une Carte Blanche que j'ai adressée au Soir : elle devrait avoir été publiée au moment où vous lirez ces lignes.

Vote obligatoire et démocratie

Nous voici à mi-chemin entre les élections communales qui viennent de se dérouler et les élections législatives qui se pointent à l'horizon. Or que voyons-nous resurgir de-ci de-là ? L'ancienne controverse entre partisans et adversaires du vote obligatoire, cette spécialité que notre cher pays partage avec quelques rares autres (la Grèce, le Sri Lanka ...). Ce qui m'a fait bondir, et m'incite à prendre la plume (?), c'est cette réflexion entendue lors d'un récent

débat télévisé, et répercutée par un chauffeur de taxi récemment rencontré : le vote obligatoire serait « anti-démocratique » ! Rien de moins ... Quand je pense que le droit de vote est précisément une conquête démocratique, un droit longtemps refusé aux prolétaires, puis aux femmes et, aujourd'hui encore, aux masses soumises à des régimes totalitaires ... !

D'accord, m'objectera-t-on, mais pourquoi faire de ce droit un devoir sanctionné par la loi ? Par ce que , dans un contexte d'apolitisme rampant, voire tonitruant, il me paraît profondément regrettable, pour ne pas dire dangereux, que les élus du « peuple » le soient par une minorité de celui-ci.. Lorsque j'observe que l'homme dit le plus puissant de la planète, le président des Etats-Unis, pays qui se veut le porte-étendard des valeurs démocratiques, est sélectionné par moins de la moitié des citoyens étatsuniens, je ne puis m'empêcher d'estimer qu'il y a quelque chose de dérégulé au sein de nos systèmes démocratiques. Or, ne nous l'a-t-on pas suffisamment répété : si vous ne vous intéressez pas à la politique, elle s'intéresse à vous. Si vous ne voulez pas voter, ne venez pas vous plaindre ultérieurement de la piètre qualité de vos représentants...

L'idée de « contrainte » ou d'« obligation » est insupportable à d'aucuns ? Cette résistance peut apparaître légitime à première vue. La revendication de liberté est a priori sympathique. Et pourtant... N'oublions pas que ce sont, dans bien des cas, les règles contraignantes qui constituent les meilleures garanties de nos droits et libertés. Songeons-nous encore à contester le principe de notre sécurité sociale, fondée sur un régime d'assurances obligatoires nous prémunissant contre les aléas du chômage et contre les risques de maladies, nous offrant des congés payés et des pensions de retraite ? L'obligation scolaire ne constitue-t-elle pas une avancée considérable, aujourd'hui acceptée par tous, sur la voie de la démocratisation de nos structures sociales ? Quel enfer serait la circulation sur nos routes et dans nos villes si les obligations contenues dans le code de la route ne limitaient pas notre autonomie d'automobilistes : ces devoirs imposés aux conducteurs favorisent paradoxalement leur liberté de circulation ... et sauvent pas mal de vies humaines. Dans des situations de liberté absolue, le chaos s'installe rapidement, l'anxiété naît et se développe ... débouchant, tout aussi paradoxalement, sur l'appel à un leader fort, « fuhrer », « duce », « gourou » ou « sauveur providentiel » ... situations portant en elles les pernicious germes du totalitarisme , c'est-à-dire l'antithèse absolue de la revendication initiale de liberté !

Loin d'être perçue comme une intolérable contrainte, l'obligation de voter de temps en temps devait, selon moi, être vécue non seulement comme un devoir, mais comme une chance ; celle de pouvoir exprimer nos valeurs et souhaits de citoyens au sein d'un régime démocratique. Il s'agit d'un devoir léger, certes sanctionné, mais de façon elle aussi légère. Que répondent à cela les opposants à cette obligation légale ? En refusant de se rendre dans les bureaux de vote, les réfractaires à l'exécution de leur devoir citoyen tiendraient à affirmer leur rejet d'une certaine politique (disons que cela pourrait sous-tendre l'attitude de certains contestataires militants ...). Peut-être. Mais de quelle politique ? La politique des actuels gouvernants ? La politique en général (mais c'est un peu facile d'accuser celle-ci de ne point parvenir à résoudre nos propres contradictions, nous qui voulons payer moins d'impôts mais exigeons que l'on augmente le nombre de policiers, d'infirmières, de juges, d'enseignants, etc ...) ? Cette attitude nihiliste est fondamentalement ininterprétable ... et donc sans effet réel. D'autant plus que les abstentionnistes comprendraient un grand nombre de pêcheurs à la ligne et d'autres concitoyens plus motivés par les plaisirs du dimanche que par l'implication, fût-elle passagère, dans la gestion de la chose publique... Ajoutons à cela que l'expression de la contestation peut se manifester par la remise d'un bulletin blanc ou nul : en ce sens les juridictions européennes compétentes ont reconnu la légitimité de cette obligation électorale, dans la mesure où le vote est secret et où la possibilité d'abstention est garantie.

Personnellement, je vois, en plus de ce que je considère comme un devoir citoyen d'exercer son droit de vote, deux avantages à cette pratique du vote obligatoire : d'une part inciter les électeurs à s'intéresser ne fût-ce qu'un petit peu à la vie de la cité, aux qualités des candidats; à l'expression d'un choix si possible raisonné ; d'autre part éviter de laisser la place libre pour les mouvements extrémistes qui, eux, ont un réel pouvoir de mobilisation à la fois de leurs militants aguerris et des électeurs mécontents. N'est-ce point le vote obligatoire qui après la seconde guerre mondiale, a épargné à la Belgique, contrairement à la France, la présence d'un puissant parti communiste inféodé à Moscou ?

Droit citoyen, devoir citoyen, chance citoyenne : comment est-il possible, au nom de la démocratie, de stigmatiser et contester le principe du vote obligatoire ? Je regrette de devoir dire que cela me paraît une aberration. Vouloir abolir ce principe serait, à mes yeux, une grave erreur, voire une menace pour la démocratie elle-même.

PS. - Jean Berger me fait remarquer – non sans quelque raison – que j'aurais pu évoquer le cas de la France plutôt que celui des Etats-Unis. J'avoue qu'en relisant ma Carte Blanche avant de vous la soumettre cette idée m'avait effleuré : une certaine mobilisation « démocratique » s'y manifeste en effet autour de la prochaine élection présidentielle. A cette objection pertinente j'ai envie de répondre trois choses : d'abord qu'il faut attendre le jour de l'élection pour apprécier le taux de participation des électeurs au vote ; ensuite qu'un passé récent a révélé un fort taux d'abstention aux élections cantonales et régionales dans ce pays supposé 'un des plus « politisés » au monde ; enfin que « l'exception confirme la règle » selon ce que nous enseigne la sagesse populaire ...

Marcel Bolle De Bal
Promotion 1948 (G-L et L-M)

NDLR vous pouvez prendre contact avec Marcel sur son site ou à mbolledede@ulb.ac.be

.....

EN DIRECT DE L'ATHENEE

Championnat d'orthographe

Les championnats d'orthographe, orchestrés par Madame le Professeur Michèle Lenoble-Pinson, présidente du jury, se sont déroulés cette année le samedi 18 novembre 2006 aux Facultés Universitaires Saint-Louis.

Cinq élèves de l'Athénée Adolphe, que j'ai eu le plaisir d'accompagner, avaient accepté de relever le défi de la « terrible » épreuve de dictée. Cet exercice leur a permis d'évaluer leur maîtrise d'une partie de la langue française. Et par ailleurs, sur place, quel ne fut pas leur étonnement lorsqu'ils découvrirent que le texte choisi était un extrait de l'ouvrage publié en mars dernier (aux éditions Wilquin) sous le titre *Le dernier chemin* par Jacques Cels, professeur de français dans notre école !

Cette agréable surprise n'a pas manqué d'avoir une influence plus que bénéfique sur l'une de nos élèves, Eva Vandermeulen (5LG). En effet, cette jeune fille n'a commis aucune erreur. Du coup, proclamée lauréate, elle a décroché dans la foulée une invitation pour les demi-finales de la prestigieuse « Dictée des Amériques ».

Emilie Stuyck – professeur à l'athénée

.....

Génies en herbe

GENIES EN HERBE, c'est comme la coupe du monde de football, il y a d'abord un tour préliminaire qui désigne 32 écoles qui participeront aux émissions télévisées. Les écoles qui se rendent à cette présélection sont environ 80 et donc, pour la plupart d'entre elles, l'aventure se termine après une bonne heure passée à la RTBF à répondre à cent questions à choix multiples. L'objectif de chacun des établissements scolaires et des élèves les représentant est donc de passer cette épreuve préliminaire se déroulant dans le plus grand anonymat. Cette année, c'était le 26 juin, quelques jours après la fin des examens.

L'Athénée y avait envoyé quatre élèves. Deux d'entre eux, Shirley CHOJNACKI (qui terminait sa 5^e latin-math) et Julie BELGRADO (qui terminait sa 4^e latin-grec) avaient déjà représenté l'Athénée lors de deux émissions l'an passé et avaient donc déjà une certaine expérience, atout extrêmement important tant au niveau des connaissances que du "stress". Elles étaient entourées de deux nouveaux élèves qui terminaient leur 3^e latin-grec, Aurore DEVILLEZ et Antoine HOEKMAN.

Après un jour d'attente, la bonne nouvelle venait de la RTBF : l'Athénée figurait bien parmi les 32 meilleures écoles. Il fallait obtenir 59 points et nos élèves en ont obtenu 67. On peut donc estimer que la qualification fut acquise "aisément". Et surtout, cela indiquait que nos élèves pouvaient espérer franchir le premier tour télévisé. Parmi les 32 écoles sélectionnées, on en retrouve 13 de l'enseignement officiel et 19 de l'enseignement libre. On retrouve aussi 10 écoles bruxelloises (presque un tiers des qualifiés!) dont trois de la Ville de Bruxelles. Outre l'Athénée Adolphe Max, il y a aussi le Lycée Dachsbeck et l'Athénée Emile Bockstael.

Le premier tour arriva dès la rentrée. Début septembre, notre équipe prend connaissance des nouvelles épreuves et de leurs principes. L'émission a en effet été renouvelée tant au niveau des épreuves que du décor, du générique et du format (elle passe maintenant en format 16/9). Nos élèves ont dû se préparer très rapidement car l'enregistrement de la première rencontre face à l'Athénée Royal d'Uccle II était déjà annoncé pour le 21 septembre.

Et ce jour-là, tout se passa très bien pour notre équipe qui a mené d'un bout à l'autre de la rencontre pour s'imposer 190 à 80. Nos élèves forment une équipe complète puisque nous avons 3 filles et un garçon mais surtout des élèves des trois principales sections de l'Athénée : Shirley est en section latin-mathématique, Antoine est en section latin-sciences et Julie et Aurore sont en section latin-grec. Un tout bon équilibre....

L'émission a été diffusée le 25 novembre et nos élèves ont maintenant du temps devant eux pour préparer tout en s'amusant leur rencontre de 8^e de finale qui aura lieu en janvier 2007.

Didier PAUWELS – professeur à l'athénée.

.....

bibliothèque des élèves et des professeurs de l'athénée.

Nous remercions Madame Mireille Van Hout , veuve de notre ancien Préfet Georges Van Hout, qui a fait don à l'athénée d'un important lot de livres et revues ayant appartenu à sa fille Anne.

Nous espérons que d'autres Maxiëns et Maxiënnës suivront son exemple, ils peuvent prendre contact avec Monsieur le Préfet Alain Poels, Jean Berger peut se charger du transport des livres.

.....

Le Banquet 2007.

Cette année les promotions à l'honneur sont les promotions 1947 – 57 – 67 – 77 – 87 et 97. La liste des élèves de ces promotions a été publiée dans le MN 21. Inutile de vous dire que nous comptons sur vous pour retrouver les adresses de vos condisciples. Nous y associerons les économistes et autres ingénieurs de gestion .

Ce banquet se déroulera le **samedi 12 mai 2007** dans les locaux de l'athénée, apéritif à 19h30 banquet 20h

Mais des renseignements complémentaires vous seront donnés dans le MN 24 de février 2007

Nous vous rappelons nos besoins en personnel volontaire

Mise en place des tables : banquet et apéritif : 4 personnes le samedi de 14h à 16h

Apéritif : 2 personnes pour servir : de 19h à 20h

Banquet : 4 personnes de 21h à 21h30 pour desservir le buffet et installer les tartes et le café

Fin du banquet : 4 personnes pour ranger une partie du matériel : durée 1h

Le dimanche de 10h à 12h : 4 personnes pour remettre en place les tables,
les bancs et les chaises.

Notre Maître des Banquets, Jean Berger, ne désespère pas trouver des volontaires mais vous l'aideriez en proposant votre aide ou en formant une équipe de choc pour assurer l'intendance du banquet en tout ou en partie

.In Memoriam

Serge Goovaerts (1954) nous annonce le décès de Madame

Suzanne Verhesen – Gaudy

professeur honoraire du lycée Carter et épouse de notre ancien professeur Fernand Verhesen;

Nous nous associons au deuil de sa famille.

1000 – Bruxelles rue de la Crois de Fer , 96

1160 – avenue des Marinets , 36

La soirée "Volley" 2006

Les équipes

	2006	
Rhétio I		De Temmerman L..
Blagodarov V.		Gokalp Alice
De Pryck Marvin		Kakiz Joseph
Nguyen Phuoc Huy		Mägi David
Ozkan Alp		Mitchell Anthony
Selvais Thomas		Pontara Alessandro
Vercruyssen Grégory		Van Nieuwenhove J.
Yalman Stéphane		

Rhétio II		
Chaara Farah		
Diril Els Diana	1984-1988	Henrion Fabien
Gérard Benjamin		Jayankura Luc
Henry Thomas		Quiquempois A.
Lemaire Nathan		Quiquempois S.
Mägi Alexandre		Ramos Michel
Meng Grégory		Romanin Rodolfa
Patout Cédric		Thiriaux Philippe
		Wildmann Luc

2004		
Ben Taieb Boutanya		
Hajji Azzedine	1973	
El Ahmadie Diaa		
		Lechien
Scheer David		Locoge Bernard
Patout Manuel		Loréa Didier
X		X, Y, Z
	Professeurs	

2005		
Afsar Sivan		Debroux P.
Beaufay Didier		Marchand C.
Dereeper Arnaud		Engelbert M.
Desneux Gaëtan		Baugniet S.
Gilissen Camille		Maillard E.
Horge Eléonore		X.
Servranckx Michel		

Classement

1 ^{er}	1984
2 ^{ième}	1973
3 ^{ième}	rhéto 2007 A et Rhéto 2007 B
4 ^{ième}	004 – 2005 – 2006

Ce fut une soirée particulièrement réussie : bonne humeur , plaisir de se retrouver , plaisir de rencontrer des élèves d'autres promotions , de parler de ce que l'on fait ,de ce que l'on a entrepris., de rencontrer des professeurs et aussi d'anciens professeurs, et surtout de partager les chocolats offerts par Monsieur le Préfet.

Les rendez-vous sont déjà pris pour novembre 2007

Si vous trouvez des erreurs dans la composition des équipes, envoyez un courriel à notre rédacteur

.....

MEMOIRE MAXIENNE

Marcel Bolle de Bal a décidé , pour notre plus grand plaisir , de nous parler de ses souvenirs du Boul'Clo

SOUVENIRS D'UN (TRES) ANCIEN MAXIEN (1)

Voici quelques jours, je suis retourné - pour la première fois depuis bientôt six décennies ! – dans ma chère école du Boul' Clo. J'y ai été sympathiquement reçu par monsieur le Préfet Poels. Je lui apportais quelques livres pour la bibliothèque, par fidélité sentimentale. Expérience émouvante que cette soudaine retrouvaille avec un lieu important de mon adolescence, de cette redécouverte d'un bâtiment à la fois rénové, fraîchement réhabilité, et pourtant toujours le même en sa structure presque centenaire...

Sont alors resurgis en ma mémoire et en pagaille une foultitude de souvenirs heureux ou tristes, joyeux ou pénibles. Alors a jailli en moi le vif désir de mettre un peu d'ordre dans cette marée d'impressions, de sentiments, d'évocations plus ou moins confuses. Et surtout d'en faire « profiter » (?) les anciens – jeunes et moins jeunes – maxiens et maxiennes destinataires de ce Bulletin. Bref de rédiger une chronique des jours (surtout) heureux vécus au Boul' Clo, durant le séjour où j'y ai usé mes fonds de culotte – comme on dit – de 1940 à 1948. Projet d'autant plus opportun, me semble-t-il, qu'en 2008 le banquet traditionnel fêtera notre promotion 1948 ... Bref une façon stimulante de préparer cette ré-union, cette « re-liance » (terme que j'affectionne tout particulièrement : il s'agit de la re-crédation de liens défaits par l'histoire et l'évolution sociale) annoncée.

Malheureusement je me suis aperçu que ma mémoire était devenue très fragmentaire : « des ans l'irréparable outrage » ... ! Tout naturellement j'ai été enclin à consulter mes deux jeunes frères, eux aussi anciens maxiens. Hélas, tous deux viennent de décéder, et soudain j'ai cruellement et douloureusement ressenti le vide créé par leur disparition. Impossible de vérifier l'authenticité de certains souvenirs conservés ou (re)créés par devers moi... Ce que je vais tenter de rapporter risque donc de fourmiller d'erreurs ou d'omissions. A cet égard je lance un appel, forcément vibrant, à tous ceux qui m'ont connu à l'époque, qu'ils aient ou non été dans ma promotion ou dans mes classes : qu'ils veuillent bien m'aider à faire revivre notre aventure scolaire et ses à-

côtés, corriger ou compléter mon témoignage partiel et partiel par le leur. Leurs contributions ou suggestions peuvent m'être transmises par courriel (mbolledede@ulb.ac.be), par courrier (drève des fauvettes, 82, 1630 Linkebeek), par téléphone (023804439) ou par l'intermédiaire de Jean Berger. Merci d'avance.

En élargissant le projet et les perspectives, peut-être pourrions-nous ouvrir de la sorte une rubrique « **Mémoire maxienne** » au sein de laquelle d'autres que moi, inspirés par mon exemple, nous confieraient leurs propres souvenirs de leur passage en notre école ? Qu'en pensez-vous ?

Paradoxalement, c'est à la guerre, en particulier à l'invasion de la Belgique par les armées allemandes, que je dois d'avoir découvert l'« Ecole Moyenne C » (celle qui, quelques années plus tard, allait devenir l'Athénée Adolphe Max) et profiter de son enseignement de premier ordre. Comme quoi d'un mal affreux peut sortir un bien considérable ...

C'était le 10 mai 1940. Le ciel était bleu, sans le moindre nuage. Soudain des bruits en rafale. Les Stukas nazis - je l'ai appris peu après - plongeaient en piqué et mitraillaient divers objectifs terrestres. Nous habitons Schaerbeek, pas très loin de l'aérodrome d'Evere. D'où ces bruits inconnus, plutôt impressionnants. Maman entre précipitamment dans la chambre où nous dormions tous trois, mes frères et moi : « Vite ; à la cave ! ». Moi, 9 ans, imperturbable et/ou inconscient : « Ca fait boum là dans mon cœur ! » (une chanson à la mode de Charles Trenet, si je me souviens bien ...) . Je m'entends encore dire cette phrase à la fois réaliste et surréaliste, vu les circonstances... Maman : « Faites vite, les Allemands nous bombardent ! ». Mes frères, sans trop savoir pourquoi, se mettent à pleurer. Moi ; « le grand », je crâne, fais le fort et tente de les rassurer.

Papa, qui avait déjà sacrifié trois ans de sa vie dans les tranchées de 14-18¹, est derechef mobilisé depuis 1939, c'est-à-dire durant la période alors dite la « drôle de guerre » ou PPR (« Pied de Paix Renforcé »). Le voilà immédiatement envoyé au front (tristement mouvant). Que faire ? La plupart des Belges qui en avaient les moyens, marqués par les quatre années d'occupation en 14-18, s'empressent de prendre la route d'un exode problématique sur les routes de France. Un exode dont les risques existentiels ont été illustrés par le beau film de René Clément sur « Les jeux interdits »... Fuyant notre maison trop proche d'une cible militaire, nous sommes recueillis par notre grand-père Auguste De Bal en sa demeure de la rue Stévin. Le « patriarche » au robuste bon sens nous conseille de ne pas fuir et d'attendre ici la suite des événements. Il avait vu juste. Durant 18 longues journées, nous nous terrons donc dans sa cave et y dormons sur des matelas à même le sol : expérience à la fois impressionnante, terrifiante et excitante. Souvenir toujours vivace en ma mémoire...

28 juin 40 : Léopold III, chef des armées, capitule. Papa est fait prisonnier. Aucune nouvelle de lui. La vie reprend son cours, cahin-caha. Les écoles rouvrent, vaille que vaille. Pas question de continuer à faire l'école buissonnière. Pas question non plus de retourner à l'école communale « Royale sainte-Marie » à Schaerbeek, trop éloignée. Où va-t-on nous inscrire ? A l'institution la plus proche, laïque et de bonne réputation : « l'Ecole Moyenne C », 40 boulevard Clovis », pardi ! C'est ainsi que j'ai intégré la 4^e préparatoire de cette institution, et mon frère Roger la 2^e préparatoire, dans la classe de monsieur Dombrecht, si je ne me trompe point. Et que nous y sommes demeurés fidèles, lui jusqu'en 1950, moi jusqu'en 1948.

(à suivre)

¹ A ce propos lire un document sociologiquement et politiquement instructif : Marcel Bolle De Bal (ed.), *Les survivants du Boyau de la Mort. Lettres de deux jeunes wallons en 14-18*, Bruxelles, PIE, 1998, 2^e édition, Ed.. Safran, 2003.

On en parle , ils en parlent

- Le mensuel "Esprit Libre" n° 43 nous apprend que **Bernard Espion** (LM 1974) , Rika Devos et Michel Provost ont fait une conférence à l'ULB le 21 octobre , sur " Entre ingénierie et architecture : innovations structurales".
 - Le mensuel "Esprit libre " n° 43 nous apprend que **Guy Andry** (LM 1968) et D. Razavi, J;Beckers et C.Mayer ont fait une conférence à l'Institut Bordet, le 6 novembre sur " Fumer à l'adolescence, un débat".
 - Le Mensuel littéraire et poétique n° 344 reprend un article de Luc Norin paru dans la Libre Belgique du 27 août parlant du 9^{ième} Festival Scènes à Seneffe" .Nous nous étions quittés vous et moi , à la veille de "Erasme et les abeilles", là où l'essayiste **Jacques Cels** nous faisait rencontrer Erasme aux prises avec les questions majeures qui secouent notre propre époque."
 - le Mensuel littéraire et poétique n° 344 nous apprend que le 19 octobre a eu lieu dans le cadre de la Fureur de Lire, la lecture intégrale du livre de **Christophe Van Rossom** (LG 1987) "Sous un ciel dévoyé"
 - **Roger Eraers** (LM 1960)publie dans le bulletin du GIPRI n°13 une note de lecture concernant le livre "le contrôle du commerce des armes en Afrique : utopie ou réalité" de Mamadou Aliou Barry paru aux Editions l'Harmattan – Paris 2005.
-

Ils nous écrivent

- **Emilie Put** (LM 1999) nous écrit que pour des raisons personnelles et professionnelles elle a décidé d'abandonner le nom de son père au profit de celui de sa mère et s'appellera dorénavant **Emilie Clegg**.
- **Alex Dumont** (ScB 2000) nous signale l'organisation le 10 février 2007 du Gala national Gymnaestrada. Il s'agit d'une rencontre des athlètes de gymnastique rythmique . Pour plus de renseignements, adressez-vous à Alex par courriel : djimago2000@hotmail.com.
- **Alain Kurgan** (LM 1951) nous parle de la **REUNION ANNUELLE DE LA PROMOTION 1951**

Chaque année, la vie bruxelloise du mois d'octobre est ponctuée par deux événements majeurs : la rentrée parlementaire prend place le deuxième mardi, tandis que le deuxième jeudi est consacré à la réunion annuelle de la Promotion 51 de l'Athénée Adolphe Max.

Pour celle-ci, le millésime 2006 fut un grand crû car 7 des 11 rhétoriciens de 1951, c'est-à-dire 100% des effectifs connus résidant normalement en Belgique, avaient répondu à l'appel, à savoir : Jacques Baele (LE gréco-latin), Jean-Pierre Bruynseels, Guy Donnay, Jacques Flamand, André Guinand, Alain Kurgan et Claude Picalausa. Cinq d'entre eux étaient surveillés de très près par leur épouse.

Leur spectre professionnel se présente comme suit :

- 3 ingénieurs civils (latin-math. oblige...)
- 2 médecins (pour parer à toute éventualité)
- 1 juriste (recyclé dans la grande distribution)
- 1 philologue classique (conservateur de musée et prof.d'Univ.).

Cette réunion peu académique, organisée autour d'une table bien garnie, se déroula comme de bien entendu dans une ambiance animée par un cocktail de vieux souvenirs, de commentaires sur les récentes élections communales et de multiples projets, parmi lesquels la promesse de rester fidèles à ce traditionnel rendez-vous.

- **Brice Le Blevennec** (ScA 1988) nous écrit " cet été j'ai coté avec succès mon entreprise, Emakina, sur la bourse de Bruxelles, sur le segment Alternext d'Euronext.
Je crois que me voilà le premier cancre d'Adolphe Max à être fondateur, actionnaire de référence et Président d'une société cotée publiquement 35 millions d'euros (sans en avoir hérité)
Je crois que cette information peut redonner l'espoir à pas mal de mauvais élèves".

Si vous souhaitez en savoir plus sur la société de Brice et qui sait acquérir des actions de sa société, envoyez un courriel à blb@emakina.com. ou Emakina –64 a rue de Middelbourg – 1170 – Watermael-Boitsfort ou tél. 02 4004004.

- **Simon Lowagie** - ancien instituteur de la section préparatoire - nous signale le parcours suivi par **Christel** (LG 1998)
IHECS :licence en communication publicité distinction 2003
reprend des études
HEB : diplôme d'institutrice primaire en 2 années grande distinction 2006
Je reste persuadé que la rigueur de l' AAM l'a mise sur les rails de cette double réussite.
- **Amandine Peeters** (LG 2002) nous annonce que le n° de lancement d'INFOROM, la lettre d'information destinée aux romanistes de l'ULB, est dès aujourd'hui accessible via le lien suivant :<http://www.ulb.ac.be/philo/romanes/inforom/20061206.html>.
Elle vous demande de diffuser cette information auprès de tous ceux, parmi vos connaissances, qu'il faut compter au nombre de nos anciens. Nous aimerions qu'INFOROM, un projet seulement à l'heure actuelle, devienne la lettre d'information de tous les anciens de la filière « Langues et Littératures françaises et romanes » de la Faculté de Philosophie et Lettres
Contact: **Annick Englebert**- Chargée de cours - Téléphone : ++ 32 2 650 48 84

Remarque

Le Comité rappelle que les colonnes du Max News sont ouvertes à tous les membres qui souhaitent soit y publier une contribution intéressant l'Association (souvenirs, informations sur d'anciens élèves, réflexions sur des problèmes d'enseignement, opportunités professionnelles, souhaits...) à l'exclusion de tout texte à caractère polémique ou discourtois. Les articles n'engagent que leurs auteurs. Les articles publiés ou non ne sont pas restitués à leurs auteurs.

Attention.

1 - Envoyez nous votre adresse E mail et en particulier celle sur laquelle vous souhaitez recevoir votre courrier personnel, cela nous permet d'éviter les frais d'affranchissement du courrier
Sur votre correspondance, indiquez toujours votre année de sortie et votre section.

2 - Envoyez à notre secrétaire , Jean Berger, les adresses des maxiens et maxiennes que vous connaissez afin d'alimenter notre fichier et en priorité celles des promotions 47, 57, 67, 77, 87, 97